



SDIS 76

PEX 2021_04

PARTAGE D'EXPERIENCE

INCENDIE D'UN BATIMENT AGRICOLE EN SITUATION HIVERNALE

CONTEXTE & PRISE D'APPEL

Le 08/02/2021, alors que la température est négative, le CTA reçoit à 15h05, un appel d'un exploitant agricole habitant la commune d'Auzebosc, signalant un incendie d'un bâtiment.

MOYENS ENGAGES



VLRCG YVETOT



FPTGP YVETOT



FPT+MPR YVETOT



CCFM CAUDEBEC



DAL + MPR CAUDEBEC



MOYENS EN RENFORT



FPTSR LA MAILLERAYE



VETERINAIRE SP



EPSA 30 BARENTIN



CCGC FAUVILLE et NEUFCHATEL



GROUPE PCC

SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- ✓ L'incendie concerne l'une des deux cellules d'un bâtiment de 10 000 m², comprenant de 800 à 1 000 tonnes de fourrage, de l'engrais et des engins agricoles,
- ✓ Engrais et bovins évacués par l'exploitant,
- ✓ Le bâtiment est séparé par une allée centrale,
- ✓ La DECI repose sur une mare, ayant un volume d'eau supérieur à 800 m³, et un PI disposant d'un débit de 48 m³/h à 1 bar.

PREMIERES ACTIONS MENEES

- ✓ Mise en place d'une action défensive au moyen d'une LDV 500 au niveau de l'allée au droit de la façade arrière,
- ✓ Etablissement d'une deuxième LDV à l'autre extrémité de l'allée pour compléter l'action défensive,
- ✓ Mise en aspiration au niveau de la mare (optimisation hydraulique de la pompe du FPTGP 180 m³/h),
- ✓ Positionnement et alimentation du deuxième engin-pompe à l'hydrant,
- ✓ Evacuation de 600 bovins avec l'exploitant,
- ✓ Tri et prise en charge des bovins par Vétérinaire privé et Sdis.

PREMIER MESSAGE DU PREMIER C.O.S

GH : 15h18 **ORIGINE :** C/A FPTGP Yvetot **DESTINATAIRE :** CODIS et CDG Yvetot

TEXTE : Feu de bâtiment agricole de 5 000 m² complètement embrasé contenant du matériel agricole. Prise de renseignement auprès du propriétaire sur un éventuel stockage d'engrais. Je confirme moyens engagés.

ELEMENTS FAVORABLES



- ✓ La connaissance du site et de sa DECI a permis de faire la part du feu en préservant 5 000 m² du bâtiment,
- ✓ L'évacuation, par l'agriculteur, de l'engrais, des 600 animaux et des engins,
- ✓ L'engagement d'un vétérinaire du Sdis76,
- ✓ La mise à disposition des effets vestimentaires secs et d'un local chauffé.

ELEMENTS DEFAVORABLES



- ✓ La présence de 600 animaux, de tout type et de tout stade de gestation, qui, compte tenu de la température ne pouvaient pas rester sans abri. Aussi, en liaison avec le vétérinaire-capitaine, un espace a été aménagé, dès l'incendie maîtrisé, dans une partie saine du hangar,
- ✓ Les changements de vents impactaient le panache de fumée, ce qui provoquaient des mouvements de paniques des bovins difficilement appréhendables,
- ✓ Les températures négatives qui ont chuté durant la nuit (-7/8°C), ont amené le gel des établissements et des pompes car celles-ci étaient à l'arrêt et non mises hors gel,
- ✓ La durée de cette intervention (près de 72 heures) est liée à :
 - La mise en place tardive du déblai mécanique (T+24 et actions uniquement durant la journée),
 - La nécessité de protéger les animaux des effets des fumées (rideau d'eau au moyen de lances canons portatifs de 1 000 L/mn). La solution du laissé brûler n'a donc pas pu être mise en œuvre,
- ✓ L'utilisation du poteau d'incendie a dû être interrompue afin de ne pas mettre à mal la ressource pour les autres utilisateurs,
- ✓ Le volume d'eau utilisable dans la mare s'avérant à la longue insuffisant, cela a généré la mise en place d'une noria au moyen de 3 engins porteur d'eau (1 CCI et 2 CCGC) depuis la Seine.

ENSEIGNEMENTS A TIRER



- ✓ Sauvegarde de 5 000 m² de bâtiments,
- ✓ Développer l'utilisation du mouillant disponible au sein du FPTGP. Toutefois l'autonomie de la cuve (60 litres) a limité la durée d'emploi. Son action vise à augmenter le refroidissement à cœur afin de ralentir la propagation,
- ✓ Le volume d'eau utilisé s'établit à environ 3 500 m³, 2 500 m³ fournis depuis le PI et 1 000 m³ provenant de la mare et des norias. Le château d'eau dispose d'un volume de 1 500 m³, son débit de réalimentation est de 240 m³/h,
- ✓ Un calage sur la méthodologie, l'analyse des risques, la durée, la prise en charge du coût, est nécessaire lorsque le déblai est effectué en collaboration avec l'exploitant ou par des entreprises privées,
- ✓ Evaluer les besoins en engin porteur d'eau permettant la continuité de l'alimentation,
- ✓ Plus-value de l'apport du vétérinaire,
- ✓ Appliquer les dispositions hivernales en purgeant l'établissement ou en maintenant le refoulement.

DOCUMENTATION



GDO
Intervention en milieu agricole



Mémento Premiers intervenants
Risques en milieu agricole



Fiche Mémento
Additif mouillant